

LE FRONT

Hebdomadaire des étudiants(es) de l'Université de l'Acadie à Moncton.

Vol. 17, no. 26

le lundi 23 mars 1981

**Hausse des frais de scolarité
Coalition des conseils
étudiants sur le
campus,**
page 2

**Campagne nationale de
solidarité avec le peuple
du El Salvador
du 22 au 28
mars**

**La question
francophone;
c'est loin d'être
terminé,** page 2

**L'administration
de l'U de M refuse
d'appuyer le projet
CKUM-MF,
éditorial page 4**

**Appuyons
les pêcheurs
pour le droit à
la syndicalisation;
manifestation le 24 mars
à Frédéricion.**

SOMMAIRE

Politique étudiante	2
Éditorial	4
La page libre	5
Santé et Société	7
L'internationale	8
Section culturelle	9
Entre autres	11
Sports et loisirs	14

**Les Aigles Bleus ont rem
porté le championnat cana
dien de hockey universitaire**

**Commentaires à la page libre
et section sports et loisirs**

POLITIQUE ÉTUDIANTE

La question francophone; c'est loin d'être terminé

Les relations entre les deux communautés ethniques au Nouveau-Brunswick était à l'honneur vendredi, sur les ondes de la Radio C.K.U.M. et T.V. 10.

En effet, C.K.U.M. avait organisé un séminaire radio, portant sur les relations entre les deux communautés linguistiques du Nouveau-Brunswick. Pour l'occasion, le débat a été mené sur la scène municipale, provinciale et fédérale.

Rappelons que la journée a débuté par la présentation de deux brefs exposés un sur l'histoire de l'activité politique des Acadiens au Nouveau-Brunswick et l'autre sur le problème actuel tel que vu aux divers paliers gouvernementaux.

Sur la scène locale, nous pouvons retirer que les municipalités préfèrent

embaucher des gens bilingues plutôt que des unilingues et que le conseil municipal reconnaît l'importance de la minorité soit celle des francophones.

Cependant la ville de Moncton n'appuie pas une motion pour amener la ville à être considérée comme bilingue. En fait, on en reste au niveau du principe et rien n'a été fait de concret. En résumé, il ressort que les anglophones ne veulent pas que les français aient des privilèges mais ne s'opposent pas à ce que ceux-ci aient des services donnés dans leur langue.

En ce qui a trait au plan provincial, le projet de loi 84 de M. Simard peut aspirer légèrement à faire prendre notre avenir en main. Du fait qu'on puisse maintenant regarder l'avenir en face et réclamer notre part du gâteau avec les anglophones. En somme, on veut être traité en égaux avec les

anglophones. Pour M. Aurèle Thériault de la S.A.N.B., le projet de loi 84 ne peut rien amener de plus qu'une reconnaissance officielle et rien de concret. Cependant aucune des deux positions n'a proposé un mécanisme d'application concret.

Au moment d'aller sous presse, le séminaire était rendu à l'atelier traitant de la scène fédérale et nous ne pouvons vous faire un résumé à ce sujet. Seulement on peut prédire qu'on en restera à traiter des principes de la charte des droits incluse dans la nouvelle Constitution Canadienne proposée par le gouvernement fédéral.

En bref, le séminaire s'est très bien déroulé et les débats furent très intéressants.

Chacun des invités ont assez bien défendu leur point de vue. La direction de C.K.U.M. tient aussi à remercier tous ceux qui ont aidé de près ou de loin à la réalisation de ce séminaire. On remercie spécialement tous les invités qui ont su démontrer leur savoir faire.

Ruth Blason
CKUM Information

Coalition des conseils étudiants sur le campus???

Comme vous le savez, la C.E.S.P.M. a recommandé une augmentation de 13% des frais de scolarité au gouvernement provincial. Nous sommes à la fin mars et la réunion du Conseil des gouverneurs, qui a le pouvoir décisif, aura lieu le 11 avril 1981.

D'après l'expérience des années précédentes, il est fort probable qu'il y ait une augmentation des frais de scolarité, que ton prêt et bourse reste stable et que les Services de l'Université, pour le peu qu'ils nous restent, seraient probablement diminués.

Vous avez certainement entendu parler d'un comité qui voit à l'envergure de cette hausse! Après avoir fait le Bilan des comités des années passées, nous avons constaté certaines faiblesses, et pour ne pas refaire les mêmes erreurs, nous faisons appel aux Conseils étudiants, aux représentants de chaque

département et une invitation à tous les étudiants.

On a besoin de vous pour sensibiliser la masse étudiante. On a besoin de vous pour former un comité avec des représentants de chaque faculté, on a besoin d'un comité solide qui reprendra fonction au début de septembre pour la suite de notre première démarche, pour assurer une continuité et pour voir à l'indexation au coût de la vie des prêts et bourses.

De plus, cette réunion facilitera la communication entre les facultés et les départements du campus.

Nous vous lançons l'invitation pour lundi, le 23 mars, au 106 - Arts à 19h00.

Nous vous attendons avec impatience et cogne disant si bien mon grand-père

"Union fait la force".
Carole Marchand
Comité des frais de scolarité
et prêts bourses



PROGRAMME DE REMISE DES PRÊTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK 1981

Si en 1981 vous recevez un diplôme universitaire d'un établissement du Nouveau-Brunswick qui confère des diplômes, il se peut que vous soyez admissible à un rabais applicable à une partie de votre emprunt du programme canadien des prêts aux étudiants.

Si vous êtes inscrit à un programme d'études de baccalauréat pour lequel un premier diplôme ne sera pas remis, vous pouvez être admissible à une demande de remise sur une partie de votre prêt canadien aux étudiants après avoir complété vos quatre (4) premières années d'études post-secondaires.

Pour de plus amples renseignements et les formulaires de demande de remise des prêts peuvent être obtenus en écrivant au:

Ministère de la
Jeunesse, des Loisirs et des Ressources
culturelles
Service de l'aide aux étudiants
C.P. 6000, Fredericton, N.-B. E3B 5H1

ou en se présentant à:

Suite 679, 6e étage
Tour York, Edifice King's Place
Fredericton, N.-B.
Téléphone: (506) 453-2713 ou (506) 453-2577

Avis de convocation

Si t'es intéressé à participer à la formation d'une coopérative sur le campus, viens à la Barratte (en arrière de la Chapelle) mercredi le 25 mars à sept heures. (Possibilités d'emploi pour l'été)

Qu'est-ce que ça pourrait être cette coopérative?

- comptoir alimentaire
- livres usagés
- vente d'oeuvres artistiques
- activités de recyclage
- etc...

aussi grande que votre imagination et vos besoins entrent en contact avec le mouvement coopératif universitaire.

Venez discuter des problèmes de la cafétéria. Y a-t-il des alternatives à la situation? Oui! Il y en a toujours... comme supporter le plan quinquennal des Sciences domestiques de s'implanter à la cafétéria.

Travaillons ensemble pour un meilleur bien-être de la vie étudiante. Viens discuter, on a besoin de tes idées.

Clair Gagnon



Note du président d'élections

Étant donné que seulement 22% des étudiants du campus ont voté pour l'un ou l'autre candidat au poste de Directeur aux affaires administratives de la F.E.U.M.;

Étant donné que plusieurs controverses ont été soulevées lors de cette journée d'élection, soit:

- le statut d'étudiant étranger d'un des candidats;
- les pancartes d'un des candidats encore présentes lors du scrutin;

Étant donné l'importance d'être un Directeur aux affaires administratives de façon claire, je déclare l'élection du 12 mars 1981 invalide. Le poste de Directeur aux affaires administratives demeure donc ouvert. Les modalités de mise en candidature seront sanctionnées par le Conseil d'administration de la FEUM, à sa prochaine réunion régulière.

Michel LeComte

Postes ouverts à la F.E.U.M.

- 1) Président d'assemblée
- 2) Secrétaire d'assemblée

Les Rôles

- 1) **Président d'assemblée**
 - Présider les assemblées régulières ou spéciales de la F.E.U.M. selon le Code Morin
 - Se faire remplacer s'il n'est pas possible d'assister aux réunions.
- 2) **Secrétaire d'assemblée**
 - Faire le procès verbal des réunions régulières ou spéciales de la F.E.U.M.
 - se faire remplacer s'il n'est pas possible d'assister aux réunions.

(Il y aura une rémunération de \$10.00 par réunion.)

Pour plus d'information contactez la F.E.U.M. - 858-4484.

Brenda Côté
Secrétaire Générale

Poste réouvert à la F.E.U.M.

Trésorier(c) Média Unimon

Le poste est ouvert à partir de jeudi le 19 mars 1981 jusqu'au 27 mars 1981 à 16h00 inclusivement. Les élections auront lieu à la réunion régulière de la F.E.U.M. le 1er avril 1981.

Pour plus d'information contactez la F.E.U.M. à 858-4484.

Brenda Côté
Secrétaire Générale

Modification au système de notation

Le système de notation de l'Université de Moncton a subi une modification importante lors de la dernière réunion de Sénat. Les étudiants verront, à compter du 1er juillet 1981, le signe plus (+) s'ajouter aux notes alphabétiques, ce qui n'existe pas dans le présent système. Les raisons qui ont motivé ce changement sont le désir de rendre plus flexible le système actuel et d'englober que les étudiants de l'Université de Moncton se voient refuser des bourses lorsqu'ils doivent se mesurer avec leurs confrères de d'autres institutions qui eux bénéficient du signe de (+) attaché à leurs notes.

Le système de notation qui sera en vigueur à l'Université de Moncton à compter du 1er juillet 1981 est le suivant:

Note alphabétique	Valeur	Définition qualitative
A+ A	4.0	Excellent
B+	3.5	Très bien
B	3.0	Très bien
C+	2.5	Bien
C	2.0	Bien
D+	1.5	Passable
D	1.0	Passable
F	0	Échec

Q⁺ K⁺
C⁺ Z⁺ O⁺
X⁻ T⁻ F⁻
H⁻ Y⁻ O⁻
J⁺ S⁺ V⁻

Avis de convocation

Par la présente, nous désirons vous inviter à une réunion spéciale du Conseil d'administration des Média Acadiens Universitaires qui aura lieu le mercredi 25 mars 1981 à 19h00 au local 050 de la Faculté d'administration.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Élections: postes des directeurs à la radio C.K.U.M.
3. Élection du directeur de la production
4. Composition du conseil d'administration des Média Acadiens Universitaires
5. C.K.U.M. Mobile
6. Autres
7. Levée de l'assemblée

Brenda Côté
Secrétaire Générale

La F.E.U.M. APPUIE LES
EMPLOYÉS DE C.J.V.A.

La Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton appuie les employés de C.J.V.A. qui sont en grève depuis trente-trois jours afin d'obtenir une convention collective leur accordant une augmentation de salaire. La Fédération est consciente que les travailleurs du poste de radio C.J.V.A. sont rémunérés à un taux nettement inférieur que leurs confrères qui travaillent dans les autres postes de radio au Canada.

La F.E.U.M. dénonce la partie patronale de C.J.V.A. qui refuse toujours d'accorder une convention collective qui offrirait de meilleures conditions salariales. Le manque de collaboration de la part de la partie patronale empêche les employés d'avoir des salaires appropriés. De plus, la population péninsulaire se voit coupée des services radiophoniques en français. Les employés de C.J.V.A. ne sont donc pas les seuls affectés dans ce différend entre ouvriers et patron.

Brenda Côté,
Secrétaire Générale

Les pêcheurs demandent le droit de vivre décemment de leur travail.

Appuyons leur demande pour le droit à la syndicalisation.

Le 24 mars

Allons manifester avec les pêcheurs côtiers à Frédéricion.



Départ:

9h00 a.m.

(autobus)

Lieu: Aréna

Jean-Louis

Levesque

Information:

855-5470

ÉDITORIAL

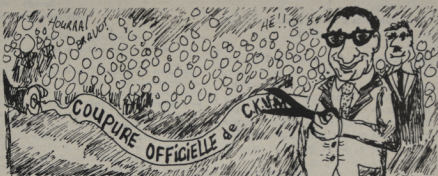
L'administration de l'U de M refuse d'appuyer le projet CKUM-MF

On a l'habitude d'entendre l'administration du Centre universitaire de Moncton se vanter de l'attention qu'elle porte aux besoins de sa clientèle étudiante et professorale. mais cette fois-ci il y a lieu de se poser des questions.

Au début du mois, l'administration s'abstenait d'appuyer la demande de permis MF de C.K.U.M. En d'autres mots, elle refusait officiellement d'appuyer un projet prioritaire du mouvement étudiant et de la collectivité acadienne. Notons que ce projet a été appuyé entre autres par M. Hatfield, Simard, la S.A.N.B., l'Évangéline, les conseils étudiants de St-Louis Maillet et Shippagan, Guy Thériault (directeur du secteur francophone de Radio-Canada, région de l'Atlantique) etc..

* * *

Depuis deux ans, les étudiants(es) se sont penchés(es) sur le dossier d'un projet MF pour la radio-étudiante C.K.U.M. Il est évident que la communauté acadienne de la région de Moncton éprouve depuis longtemps le besoin d'une radio francophone à vocation communautaire et c'est à ce besoin et à celui d'améliorer le service de C.K.U.M. à la collectivité étudiante que tente de répondre le projet MF.



Cette année, le projet s'est considérablement concrétisé dans la mesure où la communauté acadienne lui a donné des appuis concrets. Plusieurs appuis officiels ont été envoyés à la C.R.T.C. (qui a le pouvoir d'accorder le permis MF), d'autres formes d'aide en termes d'équipement et en termes financiers sont presque concrétisées. Dans le sens de ces demandes d'appui, C.K.U.M. faisait une demande d'aide à l'Université de Moncton sous forme d'appui moral et d'une subvention de \$10,000. On aurait cru qu'il allait de soit que l'administration de l'U de M supporte un projet d'une telle envergure à l'intérieur même de ses cadres, d'autant plus que ce

projet répond au besoin pressant de la communauté acadienne de la région.

Mais non. L'U de M refuse de donner, et l'appui financier, et l'appui moral au projet sous prétexte que la demande ne cadre pas avec le "timing" de ses activités et que son budget ne le permet pas. Pourtant, d'autres dépenses, telles que le réaménagement interne de l'édifice Tailleur ou la fermeture de l'Université à l'occasion de la victoire d'une de ses équipes sportives, semblent prioritaires. Peut-être sont-elles des besoins de la collectivité universitaire ou de la communauté acadienne?

Marc JOHNSON

LE FRONT

Le journal LE FRONT est l'hebdomadaire des étudiants(es) de l'Université de l'Acadie à Moncton publié par la F.E.U.M. 11 rue Vital au 159, rue Massé, Moncton, N.-B. E1A 3E9 et notre numéro de téléphone est (506)538-4488 (4484 pour les interruptions).

LE FRONT veut être à l'avant-garde de la collectivité étudiante tout en couvrant les multiples intérêts particuliers des étudiants(es). Les opinions émises dans LE FRONT ne sont pas nécessairement celles de la Rédaction ou de la F.E.U.M.

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au FRONT doivent être envoyés proprement à double interligne, sans datyligraphier. Les auteurs doivent indiquer leur nom et numéro de téléphone afin que la rédaction puisse les contacter, si besoin il y a. Le droit à l'anonymat sera respecté si les auteurs en font la demande.

La rédaction se réserve le droit de retracer les articles, opinions, commentaires et autres qui 1) ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut, 2) démontrent des idées à tendance nettement discriminatoire, c.à.d. sans fondement, envers les deux sexes (homme ou femme), les minorités ethniques et autres) ou les groupes d'orientation sexuelle (personnes handicapées, personnes à faible revenu, etc.).

Les membres de l'équipe du journal se réunissent à tous les mardis midi dans leurs locaux et invitent les étudiants(es) à venir les rencontrer.

LE JOUR DE TOMBÉES D'ARTICLES, OPINIONS, COMMENTAIRES ET AUTRES EST LE MERCREDI SOIR PRÉCÉDANT LA PUBLICATION DU JOURNAL. CEUX QUI PARVIENDRONT AU JOURNAL APRÈS CE DÉLAI NE POURRONT ÊTRE PUBLIÉS QUE DANS LE NUMÉRO SUIVANT.

ÉQUIPE DU JOURNAL

Directeur
Rédacteur
Responsable de la technique
Publicité
Photographie
Distribution
Photocomposition

Marc Johnson
Yvan Tremblay
Rachid Kanaan
Georges Kardos
Charline B. Boudreau
Gilles Bryar
Aline Gaudet

Nouvelles

Yves Lebouthillier
René Maillet

Sports et loisirs

Marc Leblanc
Michel St-Laurent

Correction

Cyprien Chiasson
Gisèle Collette
Aline Robichaud
Vivianne Roy
Jean-Guy Savoie
Françoise St-Amand

Montage

Guy Albert
Daniel Robichaud
Anne-Marie Sirois

LA PAGE LIBRE

On a du chemin à faire

Le premier atelier des journées des sciences sociales fut celui organisé par les étudiants du Département de sociologie et intitulé "L'enseignement des sciences sociales correspond-il aux besoins du milieu?" Un "panel" composé de cinq personnes ressources provenant du milieu ont émis leurs propos devant un auditoire d'environ 25 personnes.

Le "panel" se composait des personnes suivantes: Rosella Melanson, responsable des relations publiques pour le Conseil Consultatif sur la Condition de la femme (formation en service social), Gilles LeBlanc, agent de projet pour Activités-Jeunesse (formation en psychologie), Thomas Cormier, agent d'information pour le bureau sur l'unité canadienne (formation en service social), Ronald Brun, agent de projet communautaire (formation en psychologie) et Robert Arseneault, journaliste (formation sociologie).

La première question qui leur fut posée concernait les raisons qui les avaient incités à se diriger dans une discipline en sciences sociales. Pour Mme Melanson, sa décision reposait sur des raisons d'ordre pragmatique. Elle voulait obtenir des connaissances marchandables tout en s'introduisant aux problèmes sociaux.

Les propos de Gilles LeBlanc sur ce sujet furent assez originaux. Pour lui, une formation en psychologie devait lui permettre de prendre sa "revanche" par rapport au milieu scolaire. En effet, M. LeBlanc s'est dit déçu de l'enseignement secondaire qu'il avait reçu et qu'il qualifiait de non-critique. M. LeBlanc espérait qu'un bacc, en psychologie lui permettrait de retourner dans le milieu scolaire afin d'en changer les structures.

En fin de compte, les cinq "panelistes" étaient unanimes à dire que le besoin d'aider les gens et de comprendre leur situation avait été la raison principale dans leur choix d'une carrière en sciences sociales.

À ce moment, les gens furent curieux de savoir si l'enseignement qu'on leur avait donné correspondait aux situations qu'ils ont dû vivre dans leur milieu de travail.

M. Cormier insistait sur le fait que sa formation en service

social ne l'avait pas préparé pour sa première expérience d'emploi, soit agent de probation. Pour lui, le service social se devait d'insister sur le service d'animation. Mme Melanson abordait dans le même sens lorsqu'elle affirmait que le service social était trop orienté vers le counselling et ainsi offrait une formation incomplète.

Pour M. Brun, son bacc. en psychologie ne lui avait permis d'étudier les situations qui créent les besoins des clients. En ce sens, la psychologie n'offrait qu'une approche "curative" en ce sens qu'elle n'allait pas à la source du problème mais se contentait de réduire la gravité de la situation le mieux possible sans pour autant apporter de solution au problème qui cause cette situation.

M. Arseneault mettait de l'avant les mêmes propos puisque pour lui sa formation en sociologie s'était limitée à un niveau strictement théorique et qu'il avait dû compléter son apprentissage par des initiatives personnelles (manifestation étudiante en 1968 par exemple). Ainsi ce décalage entre la formation et l'expérience pratique résultait en une impasse puisque les connaissances acquises ne correspondaient pas nécessairement aux réalités du milieu.

Là encore les "panelistes" étaient unanimes à conclure qu'effectivement l'enseignement des sciences sociales apportait peu face aux conditions de vie du milieu. Il y avait une nette insuffisance de la pratique pendant la formation.

Mais l'Université avait-elle intérêt à voir les étudiants s'impliquer au niveau des couches populaires? M. LeBlanc affirma avec raison que l'Université est un monde renfermé sur lui-même et qu'elle ne préparait pas les étudiants à la réalité du marché du travail. On aboutissait donc à une formation universitaire artificielle.

Autre question, l'enseignement des sciences avait-il élargi depuis le temps des études des "panelistes"? Ces derniers furent d'accord pour dire que les sciences sociales s'impliquaient beaucoup plus qu'autrefois dans le milieu. On donna alors comme exemple l'organisation faite pour fêter la Journée Internationale de la Femme par les étudiantes en

service social. De même on fit remarquer les cas de Kouchibouguac et de l'Union des Pêcheurs des Maritimes, cas où les sciences sociales avaient participé de façon active. Toutefois on fit remarquer que l'initiative collective prouvait des exceptions plutôt que de la règle. De plus, cette initiative provient le plus souvent des étudiants que des professeurs.

À la lumière de cette discussion, plusieurs questions se posent. Pourquoi les étudiants en sciences sociales

ne reçoivent pas une formation qui est liée directement au milieu? Que dire du manque d'engagement autant au niveau du corps enseignant que des étudiants face aux questions qui concernent la réalité sociale? Peut-on encore supposer que l'enseignement reçu va répondre à toutes les questions qu'auront à faire face les étudiants sur le marché du travail?

L'occasion serait peut-être propice pour que les professeurs et les étudiants s'unissent au niveau de chaque

département afin de réévaluer leur situation. Des ateliers, des tables rondes, etc. pourraient être organisés pour qu'on puisse approfondir la question de l'enseignement des sciences sociales.

Pour conclure, posons-nous une dernière question: Quand va-t-on finir par axer notre éducation sur une réalité plus concrète et non plus se limiter à la théorie. En effet, on a du chemin à faire.

Cyrille Godin
Sociologie III

Du favoritisme au journal LE FRONT?

Dans l'édition du FRONT du 9 mars dernier, les deux candidats au poste de Directeur des affaires administratives nous faisaient part de leurs intentions pour l'année prochaine. Les deux candidats avaient chacun rédigé un texte sous forme de lettre où ils exprimaient les raisons pour lesquelles ils étaient intéressés au poste et ce qu'ils prévoyaient faire. Les textes étaient très semblables à tous points de vue, cependant le traitement qu'ils reçurent au FRONT a été fait de les ignorer.

Alors que Rachid Kanaan recevait un titre de 13 pouces et 5 colonnes pour ses 20 pages de texte, Michel Vandal, lui, recevait un titre de 6 pouces et 3 colonnes mal placées pour ses 16 pages de texte. On retrouve le premier texte dans

la section "politique étudiante" "page 7" tandis que le second doit se contenter de la section "entre autres" "page 13". Bien que le second fut présenté en caractères gras ladisproportion demeure flagrante.

Pour un journal qui se veut non-discriminatoire, c'est du joli travail! On comprend mal comment la direction du journal a pu laisser passer une chose pareille. Les élections à la FEUM sont de la plus haute importance pour les étudiants: le fait que le journal étudiant se permette des manipulations discriminatoires est déconcertant.

Depuis le début de l'année, nous avions été témoin d'une amodification consistant de la qualité, tant journalistique que graphique, au journal LE FRONT. Cependant, il y a eu

de temps à autre des laisser-aller pour le moins inattendus. Ce dernier incident témoigne d'un laisser-aller grave, car il aura peut-être un effet sur le vote. À l'heure qu'il est, il est évidemment trop tard pour faire quoi que ce soit mais cet incident doit être souligné... afin qu'il ne se reproduise plus...

Jean Berthélemy
Arts

N.D.L.R.
Il est à noter que si les élections aux affaires administratives n'auraient pas été annulées, le candidat qui a souffert de "discrimination" dans le no. 24, du journal LE FRONT, serait présentement le nouveau Directeur des affaires administratives.

"Démocratie Kacho-tine"

Suite à l'annulation du café-étudiant du lundi 16 mars 1981, nous souhaitons vous faire part de notre insatisfaction. Il faut mettre au clair que la lutte de principes que nous croyions devoir mener en foi de nos convictions personnelles n'est nullement dirigée vers les Aigles Bleus mais bien devant les principes de la gréance du Kacho et cela, de façon unilatérale. Nous avons mentionné ci-haut qu'il s'agit d'une lutte de principes, les voici: 1. - respect d'un engagement (même si celui-ci est verbal); 2. - le manque de planification. Pour rapport au

respect de l'engagement, nous nous devons de signaler que nous avons été informés de l'annulation environ une heure avant l'activité. Bien que nous ayons été informés seulement une heure avant, notre casier était averti qu'elle ne travaillait pas, notre dictionnaire était remplacé, le bar était ouvert. Le Kacho était déjà ouvert au public. Où est la démocratie? Le respect? Parlons maintenant "planification": d'après le gérant du Kacho, ce phénomène était non-planifiable, nous ne sommes pas d'accord avec cette affirmation. Dès que les Aigles

avaient remporté le championnat de l'Atlantique, sans vue sur une victoire ou une défaite, le gérant du Kacho aurait dû nous contacter pour prendre des arrangements tel que déplacer notre soirée, nous aurions été prêts à ce changement étant donné que cela nous donnait la chance de contester nos musiciens-démocrates en art dramatique et ainsi changer la publicité. Avec quelques jours d'avance, ce sont des choses qui s'arrangent sans aucune élévation de voix.

Madeline Albert
Guylène Lefrançois

L'important ce n'est pas de vaincre mais de...

L'équipe de hockey de l'Université de Moncton vient d'accomplir un exploit sans précédent et qui mérite certainement d'être souligné. Il n'est cependant pas évident d'imaginer, quelle ampleur cette manifestation d'émotions allait prendre.

Que de commentaires et de réactions différentes en ont résulté! Il serait même étonnant que les quelques lignes constituant ce texte soient les seules publiées par LE FRONT qui traitent de la "Fête des Aigles Bleus" et des détails qui l'entourent.

Tous les fervents partisans ont vécu cette victoire. On a ressenti la nervosité, la tension et la fatigue; et quand, à neuf secondes de la fin, on compte le but de la victoire, c'était chacun de nous qui l'avait marqué. Ce fut la joie; ce fut la gloire! Ce fut le rêve devenu réalité. Mais cette réalité, ne l'a-t-on pas laissée s'échapper? En agissant sous une impulsion très forte, une impulsion nouvelle...

Au mois de janvier, LE FRONT reprochait à l'administration de l'Université sa politique concernant les sports (Le cimetière des sports). On s'embarquait alors dans un débat des plus complexes qui questionnait une remise en question de nos valeurs et de nos coutumes. On aurait alors pu reprocher au FRONT de n'avoir pas été assez spécifique. On aurait très facilement pu interpréter le tout comme une attaque directe à l'égard des joueurs, ce qui n'était probablement pas le but principal de cet éditorial. On

peut même croire que les chances du FRONT de gagner son débat sur les questions budgétaires et les sports inter-universitaires n'étaient pas très grandes. Même en considérant les équipes qui se sont ajoutées au dossier de l'équipe de hockey depuis cette date, il y a toujours de très fortes possibilités que l'on réussisse à toutes les justifier (d'un point de vue financier, bien entendu).

Sur le plan des valeurs morales et humaines, on pourrait cependant s'entendre plus longuement sur le sujet avant d'en venir à un accord. C'est pourquoi le but principal de cet article n'est pas de dévoiler quelque injustice que ce soit (puisque/elles apparaissent sans cesse dans notre monde). On ne vise pas non plus aucun individu particulier. Mais s'il pouvait inciter à une certaine réflexion...

Il est intéressant qu'on a réservé à l'équipe de hockey à l'aéroport, c'était quelque chose à voir et à vivre... Mais il y avait quelque chose de trop, peut-être? Quelque chose de pas très raisonnable. On aurait dit l'arrivée des otages américains. Parce que vous venez d'accomplir un exploit exceptionnel, on vous "enfère", on vous transporte en autobus et vous suivez notre programme jusqu'à ce qu'on se soit satisfait. On ne pense pas à vous, à votre amitié, votre conjoint, votre famille avec qui vous souhaitez peut-être passer du temps, une période de calme, après la séparation. On s'en moque! L'important c'est la foule, la masse, les

souterrains. La célébration, c'est pour tout de suite!

Mais est-ce que l'on devait tant aux Aigles Bleus? Après tout, il n'y a pas une équipe qui reçoive plus de support de la population à l'année longue. Pourtant les participants des autres disciplines sportives ou d'autres activités para-académiques y consacrent bien du temps et des efforts aussi. Et puis, l'équipe de hockey devait-elle vraiment ceci aux supporters fidèles, en guise de remerciement ou de politesse?

Les professionnels et certains artistes le font; ce sont ces supporters qui les font vivre. Mais on sait très bien que ce n'est pas le cas ici à l'Université de Moncton. Cette université francophone n'en a pas les moyens... Alors ce servait-on de vous?

Les discours qui ont été prononcés au stade du CEFS dépassaient considérablement les limites des félicitations. On y décelait un message politique, nationaliste, et un certain élément de vengeance. Les raisons pour ceci ne seraient certainement pas difficiles à trouver lorsqu'on pense au passé et à la situation des francophones au pays. Plus que jamais ce besoin d'appartenance est important chez nous. Mais ceci ne devrait pas cependant justifier toutes nos actions.

Quand on constate des affrontements violents entre les spectateurs dans certaines régions du monde, comme à des matches de soccer en Angleterre, pour n'en mentionner qu'un exemple, il

y a de quoi être répuqué. On a raison de s'opposer au boicottage des jeux olympiques car c'est l'habileté qui est le véritable perdant dans tout cela. La politique et le sport, ça ne devrait pas être mélangé se dit-on. Mais comment interpréter nos actions, alors?

Il s'est créé une situation sociale sur le campus autour de l'équipe de hockey. Il y a des personnes qui sont tellement enthousiasmées par les performances des joueurs de hockey que c'est embarrassant, pour le joueur lui-même dans certains cas, probablement. (Peut-être voient-on dans cet étudiant une idole, par laquelle on réalisera un vieux rêve personnel...) Mais il faudrait tout de même prendre conscience du fait que ces gens-là, on les connaît bien. On les voit après tous les jours. On remarque leurs qualités, mais aussi leurs faiblesses et leurs défauts.

Il y a des personnes qui ont des caractéristiques aussi impressionnantes que le campus et qui se distinguent par leurs accomplissements para-académiques. Leurs succès n'en demeurent pas pour autant modestes. Des idées, ça n'existe pas. On peut exprimer une très grande admiration pour quelqu'un ou encore l'estimer considérablement pour ce qu'il représente à nos yeux. Mais qu'on nous laisse choisir qui on aime et qui on apprécie, de même que le moyen employé pour exprimer nos sentiments.

Ca ne devrait pas être

hockey rose pour le joueur de hockey qui ne demande pas mieux qu'à être traité comme un individu, de se faire parler hockey par tous le monde, à l'année longue. On doit simplement manquer des amis avec qui échanger une conversation et des idées qui n'ont rien à faire avec le monde du hockey. Il y a peut-être une contribution de chacun de nous, si on veut changer cette situation sociale... Il y aura toujours des gens qui profitent des situations, que ce soit des jours, des administrateurs des amis ou autres. Un petit rappel sur la bonne voie, ça ne fait pas tort...

LE FRONT a bien joué son rôle de ce côté là cette année.

Voilà une autre équipe qui mérite d'être félicitée pour son beau travail. Vous avez contribué à faire du journal étudiant autre chose qu'un simple habillarde en encourageant l'échange d'opinions.

Il en reste à nous maintenant de faire en sorte que cette dernière victoire ne contribue pas à nous diviser davantage considérant cette divergence d'opinions. Mais qu'on contraigne on sache en faire ressortir que les éléments positifs, qui favoriseraient une meilleure situation générale, nous l'individue dans son ensemble, sur le plan humain avant toute chose...

Jean-Judes Basque
de année, loisirs

Les enfants de l'avenir

Etant donné que le public attache tant d'importance au hockey, nous avons pensé que pour être entendu et supporté dans notre lutte pour l'importance des maternelles, nous devions nous aussi passer par les voies du hockey.

Il est évident qu'il s'agit ici d'une satire qui n'attaque nullement les individus impliqués, mais bien le principe qu'un groupe d'étudiants ne devrait en aucun cas avoir le droit d'en éradiquer un autre. Il faut aussi spécifier que ce n'est pas ce groupe qui a choisi cette stratégie mais bien le gérant du Karho.

Nouvelle approche à la maternelle
Philosophie:

Former des individus compétitifs, sportifs, bien musclés, tenaces, en somme des personnes faites pour la victoire.

Grand but:

Apprendre à "compter des buts".

Objectifs:

- Qu'ils apprennent à se tenir

debout avec des patins

- Qu'ils apprennent à patiner

- Qu'ils apprennent à s'envoler

Activités proposées:

- faire des "pous-pous"

- faire des "doigts-up"

- faire des "mains-up"

- faire des "poignets-up"

- faire des "coudes-up"

- faire des "bras-up"

et les'g pour l'envoie.

Rôle de l'éducateur

C'est maintenant celui de l'instructeur afin de mettre les enfants en situation d'envol.

Développement de la personne

- domaine affectif:

- développer l'esprit compétitif

- domaine social:

- apprendre à jouer en équipe

- domaine moteur:

- développer la motricité fine (des poignets)

- développer la motricité globale des bras et des jambes.

- domaine cognitif:

- aucune importance.

- domaine moral:

- devenir des élites hiérarchiques

- domaine religieux:

- voler vers Dieu le Père

Chaque discipline de la maternelle

- manipulation

- pouvoir manipuler des rondelles et hockey

- musique

- connaître l'hymne nationale

- langage

- "shout"

- arts plastiques

- apprendre à reproduire l'événement de la ligue

- arts dramatiques

- faire un "show après une victoire

- sciences

- comprendre que ça prend de l'eau à l'état solide pour coller patiner.

Collation de chaque jour

- prendre des hormones pour que les plumes poussent.

Local

- un aréna

Matériel

- équipement d'hockey

Groupe en éducation
pré-scolaire

Département d'apprentissage et enseignement: la révolution tranquille

À qui de droit,

Ce n'est plus une surprise pour personne que la plupart des cours du Département d'apprentissage et d'enseignement sont axés, en théorie, sur une philosophie de l'éducation qui permettra aux enfants de devenir des personnes autonomes, responsables, capables d'initiative, créatrices, épanouies, etc... Tous ont d'accord pour dire que ce sont ces qualités qu'il faut développer chez les individus.

Toutefois, ce que vous ne savez peut-être pas, c'est qu'il y a beaucoup de départements, un des objectifs (des programmes offerts) est justement d'offrir à l'étudiant, sur le plan humain, une formation qui lui permettra de devenir autonome (esprit d'initiative, créativité, confiance en soi, spontanéité, etc.) (pp. 221, 224, 227, de

l'annuaire de l'Université de Moncton 80-82). Que pensez-vous de cet objectif???

Pour nous, étudiants, avant d'appliquer la philosophie prêchée dans les cours, ne faudrait-il pas que nous vivions les situations que souligne justement l'objectif du département? Après 4 ans de formation, sommes-nous plus autonomes? Avons-nous été encouragés à prendre des responsabilités (l'entends ici autre chose qu'être aux cours et faire de belles notes)?

Quelles implications avons-nous faites pour la bonne marche de la vie universitaire? Avons-nous développé un esprit critique (non pas critiquer pour critiquer)? Et la créativité? Et la confiance en

Page libre: suite

à la page 13

SANTÉ ET SOCIÉTÉ

Le Suicide

L'organisation mondiale de la santé définit l'acte suicidaire comme étant l'intention de se donner la mort en se faisant ou blessant et en ayant une certaine réalisation de son acte. (Le suicide est la deuxième cause de décès sur les campus universitaires.)

Pour comprendre les gens qui veulent se suicider, il y a deux notions ou deux principes clés qu'il faut invoquer.

La plus importante est l'ambivalence, c'est-à-dire que le suicidaire a deux désirs qui sont radicalement opposés; soit vivre, soit mourir. Ceci nous démontre que le suicide peut être évité et toute intervention au moment de l'acte est possible.

La deuxième est la communication. Le suicidaire communique par différents indices qu'il va se suicider. Il y a quatre types d'indices: 1. Le verbal-directe - "Je vais me suicider." indirecte - "Je ne peux plus vivre ainsi." "Je ne serai plus là à votre retour." 2. Comportement (non-verbal) -direct - tentative de suicide -direct - long voyage, mettre ses affaires en ordre, donner des objets précieux. 3. Situationnel - hospitalisa-



tion, perte, deuil, troubles familiaux; toute situation pouvant provoquer des crises.

4. Syndromatique - dépression. Désorientation, psychose. Habituellement les personnes qui pensent à se suicider préparent leur acte d'une façon précise. Ils mettent de l'ordre à leurs affaires. Ils emmagasinent des somnifères en grandes quantités. Les personnes qui n'ont pas l'habitude d'avoir d'armes à feu s'achètent un fusil. Les personnes qui s'empoisonnent par l'oxyde de carbone se procurent du tube dont elles attachent au tuyau d'échappement de leur voiture. Beaucoup de ces personnes, aussi, donnent leurs objets personnels à d'autres et ceux-ci en sont souvent perplexes. Le symptôme ou indicateur le plus important est l'état de

dépression. Il y a une grande confusion entre le concept du suicide et celui de la dépression.

Très souvent, ceux aux tendances suicidaires, mais en réalité, ils ne le sont pas. La plupart des suicidaires ne sont pas déprimés mais ont des troubles qui sont d'un autre ordre.

Il peut y avoir un changement brusque et majeur chez celui aux tendances suicidaires. Par exemple, une personne qui habituellement mène une vie active, sort tout les soirs, etc., devient tout d'un coup retirée et paisible. Que faut-il faire si on soupçonne une personne qui a des idées de suicide? La chose la plus importante est d'en parler. Il se peut qu'on se trompe, mais alors il n'y a aucun mal. Il ne faut pas

craindre qu'en parlant avec un suicidaire, on va lui donner des idées de se suicider. Car s'il ont des tendances au suicide, ce n'est pas nous qui leur en donne.

Louise Melanson
Monique Manuel
Claudette Thériault
Sc. In. - 3e année

Référence:
Heilig S.M. "Savez-vous reconnaître les suicidaires?"
L'infirmière canadienne,
février 1971, p. 17-20.

Questionnaire Suicide

1. L'individu a-t-il éprouvé une perte récente (d'un emploi, ami, monétaire, être aimé, statut, etc.)? oui non
2. Est-il socialement isolé des autres, sans amis? oui non
3. A-t-il déjà tenté de se suicider? oui non
4. Y a-t-il des membres de sa famille qui ont déjà essayé de se suicider? oui non
5. A-t-il déjà été soigné pour problèmes mentaux? oui non

6. Est-il âgé, désespéré, ou souffrant? oui non
 7. Entrevoyait-il le suicide comme une délivrance? oui non
 8. Y a-t-il présence d'un psychose? oui non
 9. Si non, entend-il des voix lui disant de se tuer? oui non
 10. Est-il en état de déséquilibre (anxiété et dépression) oui non
 11. Exprime-t-il le désir de mourir, ou néglige-t-il des actes nécessaires à sa survie? (refus d'insuline par exemple ou autres comportements fatals à la santé) oui non
 12. A-t-il des antécédents de comportements auto-destructifs? (imprudence marquée, toxicomanie, mutilations volontaires) oui non
 13. Lui manque-t-il des croyances religieuses proscriptions? oui non
- (Un individu qui répond "oui" à trois ou plus de ces questions est considéré comme étant un candidat au suicide.)

"Comment lutter contre la transpiration excessive"

La transpiration est utile au bon fonctionnement de l'organisme, car la sueur, en s'évaporant, abaisse la chaleur de la peau et contribue ainsi à maintenir l'équilibre de la température corporelle. Aussi, cette sécrétion élimine de nombreux déchets métaboliques ainsi que des toxines. Nous transpirons légèrement, de façon continue et constante tout au long de la journée, mais sans nous en rendre compte, car ce phénomène, très lent, se produit sur toute la surface du corps.

Toutefois, lorsque la transpiration devient excessive, les mesures d'hygiène (emploi de savons de bonne qualité ainsi que de désodorisants) ne suffisent plus et il convient de réduire la qualité de sueur émise par les glandes sudoripares.

De nombreux facteurs peuvent être à l'origine d'une transpiration trop abondante; celle-ci dépend souvent de

troubles nerveux (émotivité excessive, etc.) ou endocriniens (hyperthyroïdisme, etc.) et une autre cause, surtout l'été, est l'absorption excessive de boissons, ce qui est d'ailleurs fort dangereux pour la santé.

Les produits appliqués localement contre la transpiration ou antiperspirants, contiennent des astringents (action de resserrer le minuscule orifice de sortie du canal sudorifère), tous ces produits réduisent la quantité de sueur qui aboutit à la surface de la peau.

On trouve dans le commerce des produits à la fois antiperspirants et désodorisants; ils possèdent l'avantage considérable de réduire la transpiration tout en éliminant l'odeur désagréable qui se répand à la surface de la peau (produits liquides, talcs, produits sous forme de "sticks").

Quelques précautions indispensables
- appliquer ces produits sur une

- peau bien propre
- ne pas en abuser
- ne jamais utiliser immédiatement après un produit dépilatoire, doit l'usage affaiblir la peau et peut l'irriter.
- ne jamais les appliquer sur des régions irritées.
- les utiliser avec beaucoup de précautions et choisir les plus doux lorsque la peau est fine et sensible.

Conseils utiles

Il est bon de prendre souvent des bains très chauds. Entre les bains, on peut frictionner la peau avec une eau de toilette faiblement alcoolisée, à l'odeur fraîche.

Il faut donc réduire la production de sueur, la désodoriser pour éviter un mélange d'odeur généralement très désagréable (sueur et parfum), mais ne jamais masquer cette odeur!

Elisa Hébert
Comité de prévention
3e année, Sc. Inf.

Entre autres ou Santé et Société

CONFÉRENCE

Thème: Pourquoi consomme-t-on des drogues prescrites et non-prescrites?

Heure: 19h30

Date: le 24 mars 1981

Lieu: Salon, Résidence Lefebvre
Conférencier: Monsieur Jean Allain, Commission Provinciale de l'Alcoolisme et la Pharmacodépendance du Nouveau-Brunswick.

- Définition des termes
 - dépendance physique et psychologique
 - les effets
 - les usages et les abus
- Discussion
 - Pourquoi consomme-t-on des drogues?

Organisée par les Services de Counselling psychologique et de santé des Services aux étudiants, en collaboration avec trois étudiantes en Sc. Infirmières, 3e année.

L'INTERNATIONALE

Une bonne business

Le Centre internationale de solidarité ouvrière nous informe que le Brésil est passé au dixième rang parmi les fournisseurs d'armes aux pays du Tiers Monde. Il s'agit principalement de chars d'assaut légers, d'avions, de fusées air-sol et sol-sol, de camions, de jeeps, de lance-flammes, de fusils, de mitrailleuses, etc... 5005 millions pour l'année 1980.

Israël est un grand exportateur d'armes. Un chiffre d'affaire de 2 milliards de dollars depuis 5 ans. Ces armes sont destinées aux régimes militaires fascistes d'Amérique Latine. La police salvadorienne est équipée de fusils UZI de

fabrication israélienne.

Remarquons qu'avec l'aide de Brascan, une compagnie canadienne fait affaires avec le gouvernement brésilien, lui offrant de la technologie industrielle et électronique pouvant être utilisée par les industries d'armes.

René Maillet

Alberta

Le dimanche, 1er mars, était la 1ère journée qu'entraînait en vigueur une loi passée récemment par le gouvernement Loughheed, en guise de réponse au budget Trudeau déposé en chambre, il y a quelque temps. Vous vous souvenez?

En tout cas, le premier ministre de l'Alberta a décidé après une consultation avec les compagnies pétrolières, (et son cabinet?) de couper la production de pétrole brut de quelques 160.000 barils, ce qui peut représenter environ 10-15 % de la production en 1980. On tire deux conclusions, et effets de cette loi:

Le gouvernement fédéral paiera de sa poche les quelques \$15 de différence du baril, pour ne pas incommoder les industries américaines du Québec, de l'Ontario et du Manitoba. Nous, nous achetons tout de Venezuela et du Mexique. Le fédéral paie \$15, nous \$15, l'Alberta veut vendre le baril \$30-\$35 aux U.S.A.

Le fédéral lui impose \$15 de taxe. L'Alberta ne veut pas; elle coupe la production. Mais par le biais du "Heritage Fund", l'Alberta prêterait du fric au gouvernement fédéral. Bienvenue au pays des merveilles, Alice.

René Maillet

Pour un Salvador libre

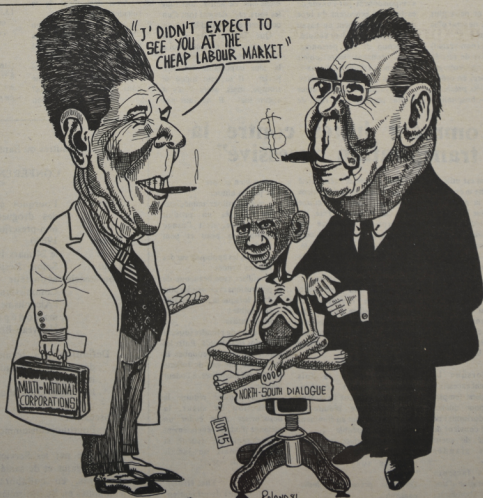
Dans le cadre de la campagne nationale de solidarité avec le peuple du El Salvador du 22 - 28 mars.

- Discothèque latino-américaine
- Vente de "Tacos" (met espagnol)
- Table de littérature

Mardi 24 mars au Kacho

Prix d'entrée: 75 cents

Notre tâche - stopper l'intervention américaine au Salvador!



SECTION CULTURELLE

Pledge II et la chorale Punk-machine:
mythe ou réalité?

Plusieurs personnes se sont posées des questions au sujet de la boîte à chansons du 9 février dernier. Au Kacho, le groupe Pledge II apparaît sur scène en fin de soirée et eut une magnifique triomphe. La foule devient entièrement, en un seul coup, débile. (Encore plus débile que d'habitude.) Le groupe était formé de cinq musiciens galactiques, soit:

PING-PONG TRANSISTOR - Seven Boyce (guitare et voix)
ANARCHIE GLOBALE - Jacques Foulon (guitare)
COLDSPOUT - Mike Martin (T.Mike) (batterie)
ALFOMOBILE - Daniel Lang (basse)
CADENCES-FL0 - Johanne Landry (flûte)

Il ne faut pas oublier la chorale multi-voix qui a accompagné le groupe dans la pièce "Armageddon". Cette

chorale était composée d'une dizaine de musicien(ne)s au dernier compte.

Il faudrait dire que la question la plus fréquente, ce soir-là fut: "Sont-ils vraiment...? HIC! de cette planète?" Notre reporter sur scène était là et il eût la chance de poser quelques questions à Ping-Pong...

Reporter: Dites-moi, Ping-Pong, puis-je vous appeler Ping? Est-ce vrai que votre groupe s'est rencontré sur la XXXIe étoile de la Galaxie d'Andromède?

P.P. Transistor: Jakab, dit, pacquramaxno, pl!
Rep: Ici Jacqubol Lanque qui vous a présenté ce reportage directement du Kacho...

Ce reportage, daté de cette mémorable 9e journée de février, fut le dernier de M. Lanque et nos questions restent encore sans réponses.

Un traducteur du département de traduction de l'U. de M., M. J. Littout, a pu déchiffrer la réponse de P.P. transistor.

Voici: "Nous remercions tout ceux qui étaient "saouls" ce soir et qui ont changé avec nous le refrain du "Blues de l'U de M". J'aimerais remercier tous les membres du groupe, Dan, Johanne, Mike et Jacques, aussi la chorale, sans eux nous n'aurions pas eu l'effet de dissonance - qui d'ailleurs a gagné l'appréciation de la foule. Merci encore une fois... Oups! Il est passé quatre microns, nous devons décoller! Salut Terriers!

C'était le message que nous avons décodifié.

Ceci était un reportage exclusif sur le groupe Pledge II... Bip!Bip!Bip!

Steven Boyce

L'émission classique
à CKUM

Et bien, si vous croyez que ceci est votre annonce habituelle, vous ne vous trompez pas! Je veux tout simplement vous dire que je suis "tanne" d'être tanné! Je passe une pleine heure de ma vie par semaine (vendredi à 20h00) à produire mon émission pour vous. Malgré tout j'ai commencé à prendre les appels téléphoniques... si vous désirez faire une annonce ou simplement parler... APPELEZ! Si vous êtes malade, le doc sera là pour vous en tier. Si vous êtes en dépression, demandez à parler au doc P. Scie Kanalisé. Ou encore, si vous êtes comme la majorité du vendredi soir et que vous êtes saouls, racontez-moi votre histoire improvisée et vous serez peut-être choisis pour participer à la réunion annuelle des I.S.T.N.B. (Les Idiots Sans Têtes du N.B.), le prix de consolation pour les perdants perdus sera un billet pour assister à l'ouverture officielle du R.N.T.M.U.S.V.A.C.N.B. (Les Ramasseurs de Noisettes de Taille Moyenne et l'Union des Souffleurs de Vent et d'Air Chaud du N.B., aussi appelé Mc.Don.Eids).

Appelle la pomme rose trébenthine si... NE MANQUEZ PAS L'ÉMISSION CLASSIQUE, LE VENDREDI À 20H00.

Steven Boyce???
Quoi? Ah!

Finalistes du Concours annuel
d'expression orale de l'U de M

Monique Sénéchal a remporté le premier prix du 4e concours annuel d'expression orale parrainé par le conseil des anciens et amis de l'Université de Moncton ainsi que par l'Association des professeurs et bibliothécaires de l'Université. Elle avait intitulé son discours "Petit manifeste pour Roland", il s'agissait d'un plaidoyer concernant le sort réservé aux déficients mentaux en institution. Basil Chiasson a remporté le second prix en traitant de l'orientation

technique de l'enseignement universitaire; Catherine Rossignol le troisième, en parlant de la communication et Léo-James Levesque le quatrième avec "La prison est-elle la solution?"

Les membres du jury étaient M. Adélard Savoie, ancien recteur, Mad. Létitia Cyr, directrice de la radio de Radio Canada, provinces de l'Atlantique, et M. Eric Lem, consul de France à Moncton. Il y avait 8 finalistes et un participant hors-concours. Le comité d'organisation était

composé de William Boucher, Léone Boudreau-Nelson, Blanche Bourgeois, Pierre Dion, Marcelle Dumond, André Laroche, Yolande LeBlanc, Edgar Léger, Marielle Préfontaine, Albert Panneton, Clarence Poirier.

Au cours de la soirée, M. Michel Cardin, professeur au département de musique de l'U de M présentait un intermède de guitare classique. Un gouter fut servi à l'issue de la manifestation qui avait lieu à La Grange.

Théâtre-midi

femme qui pourrait bien être notre grand-mère... ou notre mère." C'est au local A-307 (2e étage Faculté de l'éducation).

Le public est cordialement invité à assister à ces deux

exercices d'interprétation.

C'est gratuit... mais attention, il ne faut pas arriver en retard parce que les portes seront fermées.

À la galerie d'art

La galerie d'art de l'U de M présente, dans la salle X (salle expérimentale local 112), une exposition de dessins de l'artiste Louis Comeau du 17 au 29 mars. L'exposition représente, par une variété de dessins faits au crayon ou à la plume, des personnages ou des parties du corps humain.

Louis Comeau fait du dessin depuis déjà un certain temps.

On se rappelle bien des dessins qu'il avait publiés dans l'archive artistique et littéraire, Emma. Récemment, il remporta le 1er prix d'un concours provincial pour l'affiche d'Activités-Jeunesse et on retrouve ses illustrations dans le recueil de poèmes de Clarence Comeau, "Entre amours et silence", qui vient de paraître aux Éditions d'Acadie.

Lumières

La vérité m'a frappé
Ils cherchent la guerre
Eux les exploités
Eux les cinglés

Ils se croient intelligents
Ils le paieront
Ils veulent de l'argent
Ils n'en auront

Comment pouvons nous
Ne pas réagir
Joyeux Noël
Cent millions d'enfants vont souffrir
Joyeux Noël
Mille Salvadoriens vont mourir
Joyeux Noël
Les Haïtiens vont rôti

Ne préférez-vous pas
Donner votre argent
Aux gens qui en ont
Vraiment besoin

Bientôt il sera trop tard
Rien ne pourra plus alors
nous empêcher de pleurer
Bientôt il sera trop tard
Et nous seront tous devenus
Des mutants défigurés

Si nous pouvions cesser
Ces combats idiots que ne sont en fait
Que des luttes contre nous-mêmes
Il serait alors possible d'espérer
Voir renaître un monde où les bombes
Se seraient transformées en chou à la crème.

Eric Chouinard

Les étudiants de la 1re et de la 2e année inscrits au programme spécialisé en art dramatique présenteront l'exercice d'interprétation du deuxième semestre jeudi et vendredi les 26 et 27 mars prochains, à la Faculté de l'éducation.

À 12h30, les étudiants de la 2e année présenteront "Escorial", de Michel de Ghelderode au local A-119 (Auditorium). "Une lutte à finir s'engage entre un roi et son fou... évidemment la reine n'y est pas pour rien."

À 14h00, toujours le jeudi et le vendredi, les étudiants de la 1re année vous invitent à voir "Le temps d'une vie", de Roland Lepage. "La vie d'une

Lancement du film de Phil Comeau "La musique nous explique" à Moncton

Le nouveau film de Phil Comeau intitulé "La Musique Nous Explique" sera présenté en Première pour Moncton, au Ciné Campus de l'Université de Moncton, le lundi 23 mars 1981 à 19h00 et à 21h00. On se souvient des deux premiers films de Phil Comeau, "La Cabane" et "Les Gossipeuses" une production de la Régionalisation-Acadie de l'Office national du film situé à Moncton.

Le film est présenté en grande Première à l'Université Sainte-Anne à Pointe de l'Église, Nouvelle-Écosse, le mercredi 18 mars, à 20h00 et sera présenté à l'auditorium de la Polyvalente Louis-

Mailloux à Caraquet, N.-B., le mercredi 25 mars à 19h00 et à 21h00.

Tourné entièrement à la Baie Sainte-Marie, le film est un document qui présente dix-neuf musiciens, interprétant chacun, une de leur composition. Ces créations musicales ont divers thèmes: la vie quotidienne, les souvenirs d'enfance, la nature, le changement social, l'exil, le nationalisme acadien, etc...

L'expérience cinématographique est également faite de discussions avec les musiciens. Les aspirations personnelles et collectives de ces gens talentueux se manifestent sous différents aspects: sociaux, culturels ou politiques. De plus le tradition musicale héritée de père et fils, notamment exprimée par le violon, constitue un élément important du film.

Vous aurez l'occasion de voir et d'entendre des musiciens, tels que Johnny Comeau du groupe "Beausoleil Broussard" qui joue "Vermillion", Kenneth Saulnier, anciennement du groupe "1755" qui joue "Vivre à la Baie", Jean-Louis Belliveau qui joue "La Baie Sainte Marie",...

Ce film est dédié à la mémoire de Clarence Deveau de Pointe de l'Église qui n'a eu sa participation dans "La Musique Nous Explique". Feu Clarence Deveau, un musicien bien connu à la Baie était un ami intime du réalisateur Phil Comeau de Meteghan. Lloyd LeBlanc de Saulnierville est le producteur et le caméraman du film. Robert Malenfant assure le montage vidéo, le montage sonore fait par Robert Malenfant et Suzanne Dussault, tous deux de Moncton.

"La Musique Nous Explique" est une production d'une équipe indépendante, privée. À leur connaissance, c'est le premier film indépendant à sortir de la région française de la Nouvelle-Écosse, qui cherche à rentabiliser l'industrie privée du cinéma acadien.

C'est un film d'intérêt régional pour tous. "La Musique Nous Explique", un film à voir, le lundi 23 mars 1981, au Ciné-Campus de l'Université de Moncton, à 19h00 et à 21h00. Prix d'entrée: \$2.25 pour adultes, \$1.75 pour étudiants et gratuit pour les 10 ans et moins.



- tonnes et musiciens en ordre d'apparence

"Le Reel de Meteghan"

composition: Clarence Deveau
accompagnement: Robert Deveau

"Le Vieux et la Vieille"

composition: Eliza Thibodeau
Accompagnement: Léo Thibodeau

"Poésie à la Baie"

Composition: Normand LeBlanc

"Le Match"

composition: Denis Comeau
accompagnement: Lloyd Saulnier

"Grandpère"

composition: Doris Comeau

"Vermillion"

composition: Johnny Comeau
accompagnement: André Comeau

"Mon Acadie"

composition: Steven Gaudet
accompagnement: Dave LeBlanc

"Le monde est tout de travers"

composition: Dennie Doucet

"Le reel du chemin de fer"

composition: Gus Robichaud
accompagnement: Dennie Doucet, Carol Robichaud

"La Go à Margo"

composition: Albert LeBlanc
accompagnement: Wayne Dugas

"Les p'tites cabanes"

composition: André Comeau
accompagnement: Johnny Comeau

"Les capes"

composition: Richard Deveau

"Le vieux pêcheur"

composition: Monette Robichaud
accompagnement: Jean-Louis Belliveau

"Mon village de hier"

composition: Raymond Comeau

"J'ai quitté mon pays"

composition: Glen Comeau

"Notre retour"

composition: Julien Weaver
accompagnement: Richard Deveau

"Cours"

composition: Dave LeBlanc
accompagnement: Michel Deveau

"Vivre à la Baie"

composition: Kenneth Saulnier
accompagnement: le groupe 1755

Ciné-campus

Laura, les ombres de l'été

24-25 MARS
MAR-MER-JEU

Français, 1979, 90 min. Col. Drame sentimental écrit et réalisé par David Hamilton. Phot.: Bernard Dutilleul. Mus.: Patrick Juvet. Mont.: Joëlle van Effenterre. Int.: Dawn Dunlap, James Mitchell, Maud Adams, Pierre Londiche, Thierry Redler, Maureen Kerwin.

Accompagnant un ami à un cours de danse, le sculpteur Paul Wyler est attiré par la beauté gracieuse d'une adolescente, Laura. Il apprend qu'il s'agit de la fille d'une ancienne maîtresse, Sarah. Lorsqu'il parle de prendre Laura comme modèle, Sarah lui offre des photos qu'elle a prises de sa fille. Paul n'en croit pas moins une statue, mais il est rendu aveugle dans un incendie. Poussé par l'amour et la pitié, Laura le rejoint dans son atelier et se donne à lui. Comme Biotto, son premier film, cette nouvelle oeuvre de David Hamilton, est d'abord et avant tout un travail de photographie où l'artiste cherche à mettre en valeur les beautés de l'adolescence. Ses personnages paraissent la pose continuellement à travers les scènes d'une intrigue artificielle et superficielle. Les images se succèdent dans une harmonieuse euphorie où la préciosité esthétique dispute à l'insouciance psychologique. Les interprètes campent avec une certaine élégance les marionnettes imaginées par le cinéaste improvisé. (5)

Ce film se déroule dans un climat trouble et comporte des passages d'un tristisme complaisant.

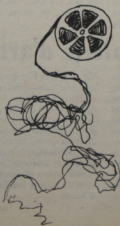
Le grand embouteillage

27-28-29 MARS
VEN-SAM-DIM

Film de la compétition officielle, du Festival de Cannes 1979. Italien, 1979, 115 min. Col. Comédie dramatique réalisée par Luigi Comencini. Scén.: L. Comencini, Ruggero Mascari, Bernardino Zapponi. Phot.: Ennio Guarnieri. Mus.: Fiorenzo Carpi. Mont.: Nino Baragli. Int.: Alberto Sordi, Angela Molina, Harry Bart, Marcello Mastroianni, Orazio Orlando, Annie Girardot, Fernando Rey.

Un industriel descend d'avion à un aéroport de la banlieue de Rome où l'attendent un de ses employés avec une voiture. L'auto s'engage difficilement sur la route où la circulation est dense et se trouve bloquée peu de temps après. Il apparaît que des hommes sont pris dans un immense embouteillage qui retient sur place des centaines de voitures. Les réactions des automobilistes sont diverses alors que l'embouteillage se prolonge au long d'un jour et une nuit.

Commencé sur le ton d'une comédie légère typiquement italienne, le film devient plus amer à mesure que se prolonge la situation de base. Il n'est pas douteux qu'à travers ce sujet, la cinéaste ait voulu donner l'image d'une société en état de stagnation. La parabole devient d'ailleurs plus évidente à mesure que se développe le récit et que se multiplient les exemples de déséquilibre. À ce point de vue, le résultat tient du tour de force malgré quelques faiblesses occasionnelles. Il se crée un climat oppressif quasiment palpable et le jeu des acteurs contribue efficacement à la création d'une caricature à peine soulignée. (3)



ENTRE AUTRES

Camp Ectus

"Le site"

"Le cri traîne les goélands, le ruisseau continue des vagues, le sable chaud sous la plante des pieds, le vert foncé de la forêt tout près, la senteur des plantes sauvages: tout cela, ou un peu plus, c'est le Camp Ectus."

Le Camp est situé à quelques milles de l'extrémité nord du village de Pextri-Rocher. Situé un peu en retrait de la route principale, le Camp Ectus est une pointe qui s'avance dans la Baie des Chaleurs.

La cuisine se trouve d'ailleurs au bout de la pointe, perchée solidement sur d'énormes rochers.

À la gauche de la cuisine, un bâtiment à l'aspect vieillot et trapu se recouvre de plantes grimpantes: tout cela contribue à lui donner un air mystérieux. Ce bâtiment, c'est le Bâtiment-Fantôme qui abrite le matériel d'art. Son aspect et son nom ont servi à plus d'une animateur(trice) pour forger sa version personnelle de la légende du Bâtiment-Fantôme.

Le Camp Ectus, en mettant de l'avant un mode de vie axé sur l'épanouissement de l'individu par l'entremise d'habitudes de vie saines et équilibrées, se veut un camp où l'on peut apprendre tout en s'amusant. Il faut noter ici que le terme "apprendre" prend une signification beaucoup plus large que lui accorde l'éducation conventionnelle.

Apprendre, c'est... programmer sa journée avec les autres membres de son équipe... cuisiner son propre repas en camping... monter une pièce de théâtre en pleine forêt, enfin, apprendre, c'est réaliser qu'on a un potentiel prometteur caché au fond de soi.

Mais comment peut-on apprendre si on ne peut expérimenter? Le Camp Ectus est en fin de compte une expérience en soi où l'on s'aperçoit que la perfection est d'ordre secondaire. Ce qui importe, c'est la satisfaction d'avoir fait quelque chose par soi-même avec parfois des moyens rudimentaires mais qu'on n'oublie jamais.

Un peu plus à l'écart du rivage, on découvre la salle Richey, une grande salle qui sert aux rencontres et aux jeux de groupe. Ensuite, il y a la buanderie (Poséidon) et l'administration. Cette dernière sert également de bibliothèque et de pharmacie.

En pénétrant dans les sous-bois, on découvre neuf petits chalets aux structures originales. Les neuf ont des noms évocateurs de la région: Saoué, Varch, Bigorneau, Vendée, Huard, etc.

Bref, le Camp Ectus, c'est un site qui porte le (la) camp(euse) (voire l'animateur(trice)) à partir à la découverte et l'aventure!

"Plus qu'une colonie de vacances"

Le Camp Ectus est plus qu'une colonie de vacances: c'est un camp de formation et de loisirs. En fait, le but principal est la formation et le loisir par et dans le plein-air.

Plusieurs ont malheureusement une conception fautive de ce que peut être un camp d'été.

En ce sens, le Camp Ectus vit de l'imagination des animateur(trices) et des campeurs (euses), de leur potentiel et surtout de leur personne.

"20e anniversaire au Camp Ectus!"

L'été 1981 sera la 20e année de fonctionnement au Camp Ectus. En vingt années, bien des choses ont changé. En cours de route, il y a eu des changements, entre autres dans le nombre de campeurs(euses) acceptés(es) et dans les groupes d'âge. Au fur et à mesure que les changements d'ordre pratique s'instituaient, la philosophie Ectus évoluait et se précisait.

L'été 1976 fut une année clé pour le Camp. En effet, un profond revirement se faisait dans la philosophie: le Camp adoptait une formule dite "décentralisée". Cette formule implique que chaque équipe a son fonctionnement propre; l'équipe était ainsi emmenée à se prendre en charge et à vivre la conséquence de ses actions. (Le Camp Ectus est d'ailleurs le

seul camp des provinces de l'Atlantique à posséder cette formule.)

L'année 1978 fut également une année importante. Du camp de cinq jours, on passait au camp de dix jours. Ce résultat était dû entre autres aux suggestions des campeurs (euses) et des animateurs (trices). Ce changement permettait une expérience de vie beaucoup plus profonde et enrichissante.

Il y a eu des changements et il est fort possible qu'il y en ait d'autres. C'est cette caractéristique dynamique qui permet au Camp Ectus de toujours mieux répondre aux besoins des jeunes Acadieus!

Le Camp Ectus est à la recherche de:
- 18 animateur(trices)
- 3 cuisinier(s)
- 1 ouvrier
Si tu es intéressé(e), procure-toi un formulaire d'application au Centre d'emploi (Taillon) avant le 25 mars.

Apportez vos livres usagés

À l'occasion de la fin de l'année et du "grand ménage" printanier, vous possédez sûrement des livres usagés dont vous ne savez que faire! Le Club des femmes diplômées des universités vous les demande; vous n'avez qu'à les apporter à l'Édifice Taillon: local 358 - Thérèse Melançon, ou à la Faculté des arts, local 169 - Dolores Cormier, ou téléphonez à Bernadette

Bérubé au 858-4311 ou au 855-1467 pour plus de renseignements.

Ces livres seront offerts au public à l'occasion d'une vente, à des prix variés de 10¢ à 55¢, les 13 et 14 mai, au Club de curling Beaver, rue Entreprise. Les recettes servent à des bourses d'études données à une finissante de chaque école secondaire de la région, soit Mathieu Martin, Harrison

Trimble, Moncton High School et Riverview High School.

Peu importe que ces livres soient écrits en anglais, en français, en espagnol... que ce soit des sujets académiques, des romans ou des livres d'enfants... s'ils ne vous servent plus, nous les voulons... à condition bien sûr qu'ils soient en bon état!

Réseau de communication à Moncton

Dans la première partie de cette chronique, nous avons donné les raisons principales de l'implantation d'une université francophone dans la région de Moncton et de ses répercussions sur la population française environnante. Nous avions aussi énuméré les différents média d'information que l'on retrouvait sur notre campus.

Afin de poursuivre la réflexion dans la même direction, nous allons maintenant examiner le réseau de communication français de la région de Moncton.

Tout d'abord, du côté de la radio, la population francophone a principalement accès à la station C.B.A.F. et du côté de la télévision, au poste C.B.A.F.T. (Radio-Canada à Moncton). Il faudrait ajouter

le canal 10 (cablodistribution) qui, lui, est une station bilingue. En ce qui concerne le journalisme écrit, l'Évangéline, seul quotidien francophone des Maritimes, paraît détenir le monopole de l'information dans la région de Moncton.

La radio C.B.A.F. sur bande AM, est loin de représenter les inspirations de la population acadienne. Les émissions qui y sont diffusées proviennent en majeure partie de l'extérieur et surtout de Montréal. Il serait quand même important de souligner que certaines émissions réalisées à Moncton, Sans Maquillage par exemple, sont enrichissantes et assez bien articulées. Les mêmes remarques pourraient s'appliquer au poste C.B.A.F.T.

Revenons à l'Évangéline. Il se veut un journal d'informa-

tion, mais on ne sent nullement de vives prises de position vivantes à l'actualité courante. Ce journal ne rapporte que des nouvelles fades et des potins. Il contient beaucoup trop de commerciaux et de photos. De plus, il prend périodiquement un caractère religieux et moralisateur.

Donc voilà en gros ce qui est offert aux auditeurs et aux lecteurs francophones de notre région. Ces trois principaux outils de communication contribuent très peu au développement de la francophonie à Moncton.

On pourrait conclure en disant que le pauvre continu de nos média français incite plutôt la population à être déservie, à se joindre au réseau anglophone.

Agathe Arseneault

Chorale symphonique

La Chorale Symphonique de Département de musique de l'Université de Moncton, sous la direction de M. Richard Boulanger, donnera un concert le dimanche 22 mars à 20h00 à l'église, Saint-Bernard sur la rue Botsford à Moncton.

Quatre pièces sont au programme: Ave verum corpus de William Byrd, Ave verum corpus de Mozart, Cantate no 4 de J.S. Bach et Stabat mater de Francis Poulenc.

L'entrée est de \$1 pour les étudiants et de \$2 pour les non-étudiants. Tous sont les bienvenus.

Pré-inscription 1981-1982

Il y aura pré-inscription pour tous les étudiants de 1ère et 2e années inscrits en éducation (excepté B.E.P. II) qui feront des stages de septembre 1981 à mai 1982.

Cette pré-inscription aura lieu du 30 mars au 3 avril 1981 à la Faculté des sciences de l'éducation au local B-210 (Services des stages) de 13h00 à 16h00.

Soyez-y tous. Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

Le Service des stages

"L'histoire d'un Soldat"

Le Service des loisirs socio-culturel de l'Université de Moncton présente "L'Histoire d'un Soldat", le mardi 31 mars à 20h00 à l'amphithéâtre de la Faculté des sciences de l'éducation.

"L'Histoire d'un Soldat" de Stravinsky fut créé à Lausanne (Suisse) en 1918, alors que l'Europe est en guerre depuis 4 ans.

L'histoire est simple et provient d'un conte populaire russe qui s'apparente au "Faust" de Goethe. Elle raconte les aventures d'un soldat en permission qui pactise avec le Diable. Le soldat échange son petit violon contre un livre magique qui doit lui procurer toute la richesse souhaitée. L'accumulation de biens ne lui procurant pas le bonheur, le soldat retrouve son violon grâce à une ruse qui déjoue le Diable. Il

peut, au moyen de sa musique, guérir la princesse d'un royaume voisin et l'épouser comme récompense de son geste. Mais Satan guette et veut retrouver le soldat et son petit violon qui, on l'aura deviné, symbolise l'âme du soldat.

L'instrumentation est peu commune et réunit les instruments suivants: violon, contrebasse, clarinette, basset, corne à piston, trombone et percussions. Le résultat sonore est surprenant et s'apparente par moments à une musique de cirque ou de fête foraine. La succession des morceaux étonne aussi car on peut entendre tout à tour marches, tangos, valse, chorales d'esprit religieux à côté d'un Rag-time, rythme tout à fait nouveau quand l'œuvre fut composée.

Le spectacle réunit la plupart des éléments des arts de la scène: théâtre, danse, musique, projection, costumes et décors.



Bourses N.-B.

arrivées depuis le 4 mars 1981

JACOB, Louise
ROBICHAUD, Michel J.
VAUTIER, Paul
ARSENEAU, Charles
ARSENEAU, Rosane
BASQUE, Ronald
BEAULIEU, Marjorie
BREAUX, Peter-Jon
BRIEN, Camille

CHARLEBOIS, Louise
JEAN, Marina
LAVOIE, Corinne
LEBLANC, Guy
LEBLANC, Susan Diane
LEBRUN, Lise
PELLETIER, Arnel
THERIAULT, Claudette
THERIAULT, René

Concert-midi

Le Département de musique présente un concert-midi à 14h00, le mercredi 25 mars, au local 316 de l'Édifice Taillon. L'entrée est libre et tous sont les bienvenus.

Super Patinage

Sons et Lumières

Mardi 24 mars 20h00 à 22h00

Présentation CKUM

Étudiants \$75

Autres \$1.50

Chronique scientifique

L'espace: une ressource énergétique

Depuis plusieurs années les scientifiques du monde entier sont à la recherche de nouvelles sources d'énergie. Stimulés par l'attrait économique qu'offrirait la découverte d'une nouvelle source d'énergie renouvelable, des gouvernements et des entreprises englobent des sommes énormes dans des projets les plus divers. On étudie toutes les possibilités, du vent jusqu'aux marées en passant par l'hydrogène. Mais le projet le plus audacieux et certainement le plus coûteux est celui des satellites SPS

("solar-power satellites").

Ce projet de grande envergure a été conçu aux États-Unis et fait présentement l'objet d'une étude approfondie par la NASA et le département de l'énergie. Malgré le coût exorbitant et la haute technologie qu'exige ce projet, les experts se sont montrés favorables à son égard.

Si le projet est mené à terme des satellites SPS commenceront à produire de l'électricité vers l'an 2000. Les satellites SPS seraient mis en orbite géostationnaire grâce à la navette spatiale et fonctionneraient comme de grandes

centrales photovoltaïques, envoyant l'électricité par micro-ondes jusque sur Terre.

Ce projet représente de multiples avantages dont celui d'être réalisable avec la technologie actuelle. L'énergie solaire n'est pas une chose nouvelle mais elle pourrait devenir une source d'énergie renouvelable très efficace dans l'espace. En plaçant les collecteurs solaires dans l'espace, on élimine les pertes dues à l'atmosphère et aux caprices des climats, et en ceinturant la planète avec ces

satellites, la production d'électricité serait constante et sûre. Un autre avantage serait évidemment l'absence de pollution une fois l'installation terminée.

Cependant bien des gens restent sceptiques quant à l'utilisation de micro-ondes pour transmettre l'électricité sur Terre. On pense que cela pourrait avoir des effets néfastes sur l'environnement. Sur ce point pourtant les experts ont démontré que le système proposé est sans danger. D'ailleurs on a aussi développé un système de

transmission par laser qui serait lui aussi sans danger.

L'obstacle majeur demeure donc l'argent, car pour réaliser ce projet il faut parler en termes de milliards de dollars. Jusqu'à présent le gouvernement des États-Unis s'est montré très réticent pour développer ce projet afin que lorsque ces satellites seront devenus une nécessité ils soient prêts.

Jean Berthélemy
FR-3782
Journalisme

Référence: OMNI
oct.80, fév.81.

MARCHÉ DU TRAVAIL

EMPLOI D'ÉTÉ 1981

REGISTRATION D'INSCRIPTION - 25 mars à 13h00 - LOCAL 170

LA CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE section Moncton est à la recherche d'une main d'œuvre active pour l'été '81. Si vous êtes en Commerce (BAR-BOB, 2e ou 3e année) ou 1er/2e année (un représentant sera au local 800 2e de la faculté d'Administration pour vous donner plus de services détaillés concernant cet emploi.

LE SERVICE DES PAGES ET LOISIRS de la ville d'HEMMENTON est à la recherche d'une main d'œuvre pour l'été 1981. Les postes sont les suivants:

- Animateurs (enfants, adolescents)
- Instructeur de tennis
- Sauveteurs et instructeurs de natation
- Appareilleurs

Les formulaires sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus. Les demandes doivent être soumises avant le 6 avril 1981.

MINISTÈRE DU TOURISME DU NOUVEAU-BRUNSWICK

1. Sauveteur - détenteur certifié de Maître nageur et un certificat de secourisme.
Soumettez vos demandes avant le 1er avril '81. Les formulaires sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus.

CH MARINE accepte les demandes d'emploi afin de travailler sur des traversiers entre l'île du Prince Édouard, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse pour l'été '81.
S.V.P. communiquez, le plus tôt possible, avec le Centre d'emploi pour de plus amples détails.

LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK est à la recherche d'une main d'œuvre active pour l'été '81. Les postes sont disponibles au service de l'environnement, ressources en eau et direction du contrôle de la pollution.
Si vous êtes en sciences géographiques (chimie, biologie) et génie (civil ou industriel) dans les livres, 2e ou 3e année (les années en génie) et que vous possédez un permis de conduire, le Ministère voudrait vous parler.

Les formulaires de demandes sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus et doivent être remplis et soumis avant le 1er avril '81.

LA CMO BECTON, Petit Rocher, N.-B. recherche des animateurs(trices), cuisiniers(trices) et intendantes pour l'été '81.
Il s'agit de travailler avec un co-équipier et huit(s) campers âgés de 5 à 12 ans. Si vous avez un intérêt particulier pour vivre avec des enfants, de suivre un pré-camp de 10 jours, être en bonne santé et être prêt et capable de travailler en équipe, cet emploi pourrait vous intéresser.

Les formulaires sont disponibles au Centre d'emploi et doivent être soumis avant le 27 mars 1981.

LE BUREAU DE VERIFICATION GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK recherche des étudiants en 3e année de l'Administration (B.A., B.A.S.). Les formulaires de demande d'emploi sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus et doivent être soumis avant le 27 mars 1981.

LE MINISTÈRE DE LA SCIENCE DE LA DÉFENSE recherche des adjoints à la recherche. Si vous êtes en 2e année en science ou génie et que ce genre d'emploi vous intéresse, les formulaires sont disponibles au Centre d'emploi et doivent être soumis avant le 1er avril '81.

LA COMPAGNIE DÉVELOPPEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK (S.B. FORD) recherche des étudiants pour une main d'œuvre active pour l'été '81. Les formulaires sont disponibles au Centre d'emploi.

Un magasin de SATHURST recherche un(e) étudiant(e) pour prendre en main la section du jardinage, plantes, engrais et produits chimiques pour l'été '81. Si vous êtes en science (chimie, biologie) et que vous vous y connaissez en jardinage, veuillez communiquer avec le Centre d'emploi avant le 27 mars 1981 pour de plus amples détails. Salaire prévu - 24.13/heure.

LE VILAGE DE CARAKAT est à la recherche d'une main d'œuvre active pour l'été '81. Voici la liste des disciplines recherchées:
Éducation physique (loisirs)
Psychologie, Service Social
Administration (comptabilité)
Biologie
Génie Civil
Soins

On recherche une quinzaine d'étudiants(e)s afin de combler ces postes. Si vous êtes de la région (préférable), soumettez votre demande au curriculum vitae avec le 10 avril au Centre d'emploi sur le campus.

LE CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES CANADA est à la recherche de candidats au M.A. première année pour s'occuper de projets spéciaux. Les candidats(e)s doivent avoir eu un d'un cours en administration de personnel au niveau de la maîtrise terminée ainsi qu'une formation antérieure en science ou génie. Les formulaires sont disponibles au Centre d'emploi - date limite 21 mars 1981.

LA CENTRALE NUCLEAIRE DE POINTE LEBOUR est à la recherche d'un agent d'information pour l'été '81. Les intéressés(e)s devront être bilingues, avoir un "background" en sciences, avoir un bon travail et demeurer à St-Jean. Le salaire est à discuter. Les formulaires sont disponibles au Centre d'emploi - date limite le 27 mars 1981.

CAMPUS D'ÉTÉ

Nous avons des ouvertures dans différents camps d'été au Québec et au Nouveau-Brunswick. Pour de plus amples informations communiquez avec le Centre d'emploi.

EMPLOI PERMANENT

PER-REACTON

20 mars '81

MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIGÈNES ET DU NORD
Canada, toutes les divisions d'emploi de nos services dans les réserves indiennes du Manitoba.

ATTENTION GRADUÉS EN ÉDUCATION

À cause du manque d'espaces dans le Front, la liste des emplois pour les gradués(e)s en éducation sera affichée dans votre faculté (soit à l'éducation et au CPE). Le Centre d'emploi aura aussi la liste disponible à son bureau.

LA FÉDÉRATION DES ACADÉMIQUES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE est à la recherche d'animateurs(trices) scolaires dans les domaines communitaires, Jeunesse, Culturel et Éducation afin de travailler dans différentes communautés académiques de la Nouvelle-Écosse (Cap Breton, Clare, Westport).

Si vous êtes au Service Social et que ce genre de travail vous intéresse veuillez soumettre votre demande d'emploi au Centre d'emploi avant le 1er avril 1981.

Les formulaires sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus, local 425 Tallon.

Sûreté de la page libre

soit??? N'est-on pas plutôt une gang d'endormis, et les professeurs en profitent souvent, en nous prenant pour des "cruches" (ou rempli de connaissances, sans que nous, on ose même lever le petit doigt)?

Quanti à vous, les professeurs, réfléchissez sur votre attitude avec nous. Nous permettez-vous de prendre des responsabilités, en décidant tout pour nous, en allant même jusqu'à prendre les présences pour vérifier si on assiste au cours? Encouragez-vous la confiance dans les idées, si la note parfois peut être influencée par ce que l'étudiant aurait pu oser dire en classe?

Est-ce que c'est en vous contentant de transmettre des connaissances que vous allez développer l'esprit critique? Est-ce que l'implication paracadémique est permise si l'étudiant utilise votre cours? Y a-t-il une place pour les échanges d'opinions, pour la créativité, pour la spontanéité, etc.???

Voilà le résultat de notre formation en observant les comportements. Nous verrons que chez la plupart, il y a passivité, manque d'implication, manque d'esprit critique, etc... en somme des moutons qui ne font que suivre le troupeau sans trop savoir pourquoi???

Ah, oui, va-t-il se faire le changement, si vous, étudiants et vous, professeurs, continuez cette attitude qu'il appartient aux autres de changer et non pas à nous???

RÉVEILLONS-NOUS
BON SANG!!!
REGARDESSON!!!

Corinne Haché
Étudiante inscrite au Dépt.
Apprentissage et enseignement

étudiants. Pour en savoir plus long, le club a commandé un sondage cherchant à savoir si les étudiants sont accourant du Bill 84 et s'ils l'appuient (avec ou sans réserve). Les résultats seront dévoilés après compilation et analyse des questionnaires retournés.

Jean-Marc Vienneau

Les Progressistes Conservateurs et le Bill 84



PAS D'OUBLI

Je désire m'expliquer et, du même fait, répondre à l'article paru dans LE FRONT du 16 mars intitulé "On a oublié" écrit par Alain Bourget.

Premièrement je n'ai pas oublié volontairement le nom de Alain Bourget, puisqu'il n'était pas sur le communiqué émis par la S.A.R. au sujet du Festival Interuniversitaires. De plus, le but de cet article n'était pas de remercier qui que ce soit,

mais plutôt d'informer la population étudiante de ce qui s'était passé lors de cette réunion.

Enfin, je ne peux pas comprendre le terme "un directeur de projet" car je n'étais lié d'aucune façon au projet du festival.

Marc Lebanc
Co-responsable de la
Section sports et loisirs
du Journal LE FRONT

Le Club des Jeunes Progressistes Conservateurs de Moncton annonce son appui inconditionnel au Bill 84 (loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques du Nouveau-Brunswick) et du même coup dénonce la prise de position de la Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton, position que la FEUM annonçait en décembre dernier par la voie des médias.

Le président du Club des J.P.C., M. Jean-Marc Vienneau, déclare dans un communiqué que son club peut difficilement comprendre pourquoi la FEUM rejette le Bill 84, alors que tous les organismes académiques qui se sont prononcés l'appuient au niveau des principes ou du contenu. "À notre avis, la FEUM a pris une décision prématurée"

d'ajouter M. Vienneau. Le club estime que la FEUM aurait pu attendre que le parrain du projet, M. Jean-Maurice Simard, vienne sur le campus pour répondre aux questions des étudiants avant de prendre position sur les mérites du projet de loi. De plus, le Club des J.P.C. estime que la position de la FEUM n'est pas représentative de l'opinion de la majorité des

Mu as un petit moment de libre?

Viens faire un tour à ton poste de radio! Juste derrière Taillon

SPORTS ET LOISIRS

Camping d'hiver (II)

Pour cette deuxième partie, il sera question de l'équipement, pour une modique somme de \$600,00. Le campeur peut obtenir un équipement de base de qualité qui comprend la tente, le sac de couchage et le matelas pneumatique. La tente, environ \$225,00 pèse de 4 à 5 livres et possède une double toiture en nylon enduit d'une silicone traité 100% imperméable et peut abriter 3 hommes.

sont le "White Everest" "North Star" qui sont créés pour une température de -25°. Maintenant, le matelas pneumatique qui a pour but de couper le froid du sol et de donner une chaleur maximum, ce matelas varie en épaisseur de 6 pieds à 12 pouces. Très confortable, il est fabriqué d'un alliage de caoutchouc et de nylon.

Ceci constitue l'essentiel de

l'équipement du campeur d'hiver, sans oublier les vêtements qui doivent être chauds et souples.

Le nord et le nord-ouest du N.-B. sont favorables pour le site du campement étant donné que la température est assez constante.

Au prochain numéro, vous y trouverez le choix d'une nourriture appropriée ainsi que le choix du site pour le bivouac.

Michel St-Laurent



Le sac de couchage est une pièce très importante dans l'équipement de camping et se doit d'être de qualité. Les rembourrages de duvet et de plumes d'oie sont pratiquement les meilleurs isolants contre le froid.

Les prix varient selon la densité de duvet. Généralement les sacs de couchage coûtent entre \$250,00 et \$300,00, prix très raisonnable. Les meilleurs sur le marché

Tournnoi de ballon-balai S.A.R.

Tournnoi de ballon-balai S.A.R.

Un rappel pour vous dire que c'est le temps de vous inscrire au tournnoi de ballon-balai S.A.R. Le tournnoi aura lieu le 27, 28 et 29 mars et la date limite pour s'inscrire est le 26 mars à 16h00.

Comme je l'ai mentionné la semaine dernière, l'inscription

se fera soit au kiosque à l'entrée du C.E.P.S. ou au local 204 du C.E.P.S. Les frais sont de \$5,00 par équipe.

Participez en grand nombre. On vous promet une fin de semaine inoubliable.

Diane Léger
(responsable)
854-8066

Badminton

L'Université de Moncton terminait au troisième rang au niveau de l'Atlantique. L'équipe compte 11 participants qui ont été choisis sur 60 joueurs(euses) de badminton.

Actuellement il y a 11 joueurs, et il n'y en aura seulement que 8 qui seront de retour l'an prochain. L'équipe possède un bon calibre de compétition et

souhaite d'être classée parmi les premiers l'an prochain. Selon Roger Pellerin, 2 pratiques par semaine seraient à leur avantage pour la prochaine saison.

Il y a aussi une possibilité que l'équipe soit remise sur le budget interuniversitaire.

Michel St-Laurent

La gymnastique rythmique moderne

La gymnastique rythmique moderne se situe dans le domaine du sport, parmi l'une des disciplines les plus captivantes au monde.

L'Université de Moncton à l'honneur d'avoir, sur son équipe interuniversitaire, quatre gymnastes, sous la direction de Mme Mariana Roman.

Les gymnastes de la région de Moncton sont: Debbie Bryant, Lise Gautreau, Louise Guérette et Michelle Crawford.

Mlle Guérette, membre de l'équipe canadienne, a su se distinguer à maintes reprises lors de les compétitions en Amérique du Sud, en Europe et aux États-Unis. Elle a dominé à son tour le circuit canadien pendant ses quatre dernières années de compétitions. Debbie aura l'occasion de défendre à nouveau son titre, ce printemps à Halifax.

"Debbie s'est entièrement dévouée à la gymnastique rythmique moderne" de dire son entraîneur, "elle exécute ses routines avec la plus grande détermination".

Debbie, qui est membre de l'équipe canadienne depuis plusieurs années, a été choisie

l'athlète par excellence au Nouveau-Brunswick, pour l'année 1980-81.

Debbie a récemment fait ses preuves aux championnats des quatre continents qui se déroulaient au Brésil, au début du mois de décembre.

Debbie et ses coéquipières ont dû alors affronter des gymnastes du Cuba, de la Corée, du Japon, et la Nouvelle-Zélande, des États-Unis, du Mexique, de l'Australie, et la Chine et du Brésil.

Pendant que Debbie défendait son titre individuel, Mlle Guérette, originaire d'Edmundston, se joignait à cinq autres gymnastes de l'Ontario et du Manitoba pour défendre les couleurs du Canada dans l'interprétation rythmique moderne de groupe.

Louise, étudiante en première année à l'Université de Moncton, a fait ses débuts en gymnastique moderne à Edmundston, sous la direction de Mad. France Nadreau.

Mlle Guérette s'est rendue au camp d'entraînement national qui se déroulait à Toronto, l'été dernier. Elle y a fait très belle figure et s'est ainsi méritée une

position au sein de l'équipe canadienne.

"Ca été difficile," de dire Mlle Guérette, "même très difficile, mais ça en a valu l'effort."

Ce n'est pas tous les jours qu'une athlète de 18 ans a l'honneur de représenter son pays à une compétition internationale. Elle est heureuse d'en avoir eu l'occasion.

À l'heure actuelle le Canada est considéré comme étant l'un des meilleurs compétiteurs au monde dans le domaine de la gymnastique artistique moderne. La formation canadienne a su affirmer sa position, suite à sa performance aux Championnats des quatre continents et aux Championnats de l'Amérique du Sud.

Mme Roman a accompagné ses gymnastes lors de leur voyage au Brésil.

"Nous sommes de plus en plus habiles," de dire Mme Roman. "Ce n'est qu'une question de temps avant que nos gymnastes dominent la scène mondiale."

Le deuxième semestre à l'Université de Moncton tire

bientôt à sa fin et Mariana Roman est confiante que quelques-unes des jeunes étudiantes suivront un jour l'exemple de gymnastes de calibre mondial, telles que Debbie, Louise et Michelle. Michelle a atteint le sommet de sa carrière lors d'une compétition internationale qui se déroulait en Israël au mois de mai dernier. Représentant le Canada elle s'est alors classée quatorzième parmi les 28 gymnastes qui y participaient.

"Pour une première expérience à une compétition internationale, Michelle a très bien réussi," de dire l'entraîneur, "les prochaines années la formeront sans doute en une excellente gymnaste".

Michelle a tout récemment eu l'occasion de s'entraîner



avec l'équipe canadienne lors d'un camp d'entraînement qui se déroulait en Californie.

Native de la région de Moncton, une autre excellente athlète, Lise Gautreau a débuté sa carrière de gymnaste avec Marie-Paul Savoie, entraîneur à l'école Beauséjour.

Mme Roman considère l'avenir de cette jeune gymnaste comme étant très prometteur. "D'ici quelques années, Lise représentera un lourd défi pour Debbie."

"Elle s'améliore constamment," explique-t-elle, "j'ai grandement confiance en elle."

"Le programme de gymnastique s'est grandement amélioré au niveau de la province," affirme Mme Roman. "Les équipes juniors et seniors de la province se sont bien défendues, lors des championnats nationaux, présentés à Montréal, en mai dernier."

Avec des personnes dévouées telles Mariana Roman et les gymnastes Debbie, Louise, Lise et Michelle, Moncton ne peut faire autre que se distinguer comme étant le centre de gymnastique artistique par excellence au Canada.

Les Aigles Bleus premiers au Canada

Les Aigles Bleus de l'Université de Moncton sont les champions du hockey interuniversitaire du Canada.

Le journal LE FRONT tient à souligner l'excelente performance fournie par les joueurs de l'équipe des Aigles Bleus à Calgary, le dimanche 15 mars.

Les Aigles Bleus avaient remporté le championnat de l'Atlantique en deux parties d'affilée contre les Tigres de l'Université Dalhousie. Ils avaient été classés sixièmes par le

comité exécutif de l'Union sportive interuniversitaire du Canada, ce qui avait beaucoup déçu les joueurs et les instructeurs.

Néanmoins, les joueurs des Aigles, qui avaient été cotés comme une équipe qui n'avait pas de chance au championnat canadien, ont rendu toutes les prédictions de l'ouest fautives en l'emportant facilement contre le club de Brandon qui avait été coté premier et également contre Calgary qui avait terminé troisième au classement.

Félicitation aux Aigles Bleus!



PHOTO: JEAN BERTHÉLÉ

Les Aigles Bleus gagnants

Comme tout le monde sait, les Aigles Bleus sont champions Canadiens Universitaires de Hockey. Et cela après avoir battu successivement les représentants de Calgary, Brandon et de la Saskatchewan.

"C'est la discipline sur la glace et en-dehors de celle-ci qui ont aidé les Aigles à l'emporter", d'après le recteur de l'université, M. Gilbert Finn, qui a fait le voyage à

Calgary avec l'équipe. D'après plusieurs, c'est grâce au travail d'équipe ardu que sont sortis victorieux. Quelque soit la/les raison(s), les Aigles Bleus sont maintenant les numéros 1 du hockey universitaire au Canada.

Ils ont prouvé qu'une petite université comme la nôtre et FRANCOPHONIE en plus, pouvait produire de bons athlètes et du même coup

réaliser avec les plus grandes universités canadiennes. Grâce à eux, l'Université de Moncton est maintenant sur la carte du Canada pour les sports universitaires.

Depuis qu'ils sont no. 1, nous ne semblons voir que les bons côtés, d'accord, il y en a beaucoup, motivations des jeunes acadiens à poursuivre leur carrière au hockey et à venir fréquenter l'U de M plus tard pour faire partie de l'alignement des champions,

etc... Mais pour toute bonne chose, il y a un côté négatif. Quel côté négatif pourrait avoir ce championnat, me diriez-vous!

Pensez aux autres sports qui sont pratiqués à l'U de M. Leurs budgets seront-ils diminués pour laisser place à la popularité du hockey? Des athlètes seront-ils oubliés à cause de ce championnat? Abolira-t-on d'autres sports pour garder une équipe no. 1 à l'U de M? Viseront-ils un

partage équitable du budget entre les différents sports?

Ce sont des questions que l'on peut se poser. Seul l'administration peut répondre à ces questions. Espérons que la réponse rendue soit favorable à la majorité. Il nous est permis de croire que le même budget, séparé équitablement entre certaines autres équipes ne nous permettrait-il pas d'atteindre quatre ou cinq finales canadiennes?

Marc LeBlanc

Ballon-balai féminin

L'équipe féminine de ballon-balai de l'Université de Moncton se rendait les 13, 14 et 15 mars au tournoi provincial qui avait lieu à Lamèque. Ce tournoi allait déterminer l'équipe qui représentera le Nouveau-Brunswick au tournoi national à Val d'Or, Québec les 10, 11 et 12 avril prochains.

Voici les résultats: Le Vendredi 13, l'U de M annula contre les Orphes de Pigeon Hill 1 à 1; le but pour l'U de M fut compté par Diane (Mineur) Roy. Pendant une seconde partie, cette fois contre les Cobras de Shippagan et les

Iles, l'Université l'emporta 1 à 0; le but gagnant fut compté par Brigitte (British) Sivolet assistée de Odette (Ti-pou) Levesque. Samedi l'équipe eut raison des Ray's de St-Hilaire par un compte de 4 à 0; il est à remarquer que les quatre buts furent comptés par Lise (Lisook) Levesque, assistée de Lucie (Bibi) Legacé. Par la suite l'équipe rencontra Carmen Fleury de Shippagan et gagna au compte de 6 à 1.

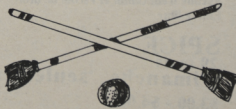
Les buts furent comptés par Yvette (Malou) Mallet, Lise (Lisook) Levesque, Mai Gallant LeBlanc, Armeline (Armi) Lebouthillier et Nicole

(Sucker) Duguay (deux buts). Cette dernière partie classa l'Université en première position.

Dimanche, lors de la finale entre l'Université de Moncton et les Cobras, ces dernières l'emportèrent par un compte de 2 à 0. C'est ainsi que l'U de M inscrivait sa première défaite de la fin de semaine, perdant en même temps le titre de championne provinciale.

L'équipe ainsi que les entraîneurs désire souhaiter une bonne fin d'année à toute la population étudiante.

Jacqueline Devost
Gérante de l'équipe



Ballon-balai masculin

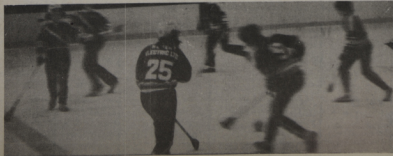
Avec sa participation au Championnat du Nouveau-Brunswick de ballon-sur-glace, l'équipe de l'U de M terminée sa saison 1980-81. Ce championnat avait lieu à Lamèque les 13, 14 et 15 mars.

L'équipe s'est classée en 4e position sur un total de 6 équipes. Elle a présenté une fiche d'une victoire et trois revers. Vendredi soir, dans leur première partie, ils ont perdu 2 à 1 contre Eel River, Daniel Dufour a réussi l'unique but de l'U de M. Deux heures plus tard, ils se sont fait écrasés 8 à 1 face au champion de ce

tournoi, soit Pigeon Hill. Alain Bourget a évité le blanchissage. Samedi matin, l'U de M a connu sa première et unique victoire en l'emportant 3 à 2 contre St-Basile. Guy Bernier a mené l'attaque avec 2 buts, l'autre est venu du ballai de Laurent Boudreau. St-Raphael ont vaincu les Aigles Bleus lors de leur dernière partie par le compte de 2 à 0.

Vraiment, tout semblait mal aller lors de cette fin de semaine pour nos représentants puisqu'ils ont eu un léger accident avec leur "mini-bus" lors du voyage de retour.

Marc LeBlanc



Le Kacho présente...

"OPUS 006"

Le "Big Band"
(une trentaine de musiciens)

Jeudi — 26

Vendredi — 27

\$2.00 — \$3.00

OPUS 006

Cette orchestre formé au mois de septembre par Martin Waltz, professeur au Département de musique de l'Université de Moncton comprend: 5 saxophones, 4 trompettes, 1 trombone, 3 flûtes, 3 violons, drum, basse, 2 guitares et 10 chanteurs. Le style variant de Duke Ellington jusqu'aux succès populaires des années 70, saura vous divertir. **VENEZ TRIPPER AVEC EUX.**

"Trio Chansonnier"

Mercredi — 25

- Donna MacKler
- Maurice Babin
- Oscar Goguen

"Discothèque latino"

Spécial

Mardi — 24

Faculté d'éducation et l'école de droit
Entrée libre

SPICE

29 mars

Dimanche seulement

\$3.00 - \$4.00



opus 006

AU KACHO

26 & 27 mars
jeudi & vendredi

Directeur M. Waltz
et ses 35 musiciens

HORAIRE 23—29 MARS

LUNDI

MARDI

MERC. P.M.

MERC. SOIR

JEUDI

VENDREDI P.M.

VENDREDI SOIR

SAMEDI

DIMANCHE

Café étudiant

Disco latino

Taverne

Trio chansonniers

OPUS 006

Taverne

OPUS 006

Disco

Spice

Horaires des employés du Kacho

S'il vous est impossible de travailler aux heures et aux postes indiqués, appelez l'enc. à 850-4107

	Lundi	Mardi	Mercredi p.m.	Mercredi soir	Jeudi	Vendredi p.m.	Vendredi soir	Sa. 10h-12h	Dim. 10h-12h
Responsable de soirée	Jean	J.C.	Marina	Yves	Marina	J.C.	Yves	Jean	Marc
Gardeur I		Binette		Lisa	Binette		Nicole	Claire	France
Gardeur II							Linda	Lisa	Linda
Disc Jockey		James	Denis L.	Danielle	Michel	Marc	Jacques	James	Denis T.
Gardiens et filles de 1 ^{re}		Mado	Daniel	Pierre	Mado	Guyanne	Lise	Pierre	Denis
		Michel			Allen		Jean	Daniel	Michel
comptoir 2 ^e							Roger	Alain	Christiane
							Jean-Luc	Jocelyn	Allen
Serveur(s) de tables		Andrée	Jacques	Monique M.	Hilaire	Serge	Jacques	Hilaire	Serge
		Joanne			Francine		Andrée	Monique M.	Carole
							Carole	Francine	Maryse